

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 01074

Numéro SIREN : 795 263 672

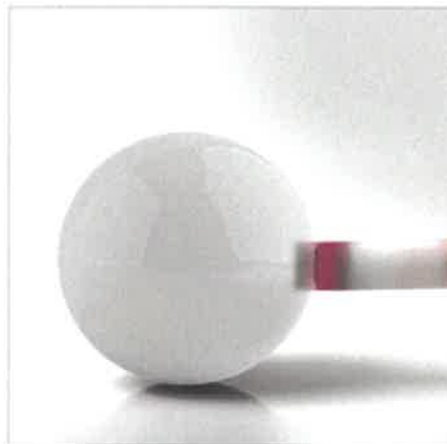
Nom ou dénomination : 4GL - GUERIN GENOT GRENAILLAGE GRANDE LONGUEUR

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2019 sous le numéro de dépôt 11777



AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



**Rapport du Commissaire à la transformation
et du Commissaire aux comptes
sur la transformation de la société
« 4GL – GUERIN GENOT GRENAILLAGE GRANDE LONGUEUR »
Société à Responsabilité Limitée
en Société par Actions Simplifiée**

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même Code, par décision unanime des associés en date du 5 décembre 2019, nous avons établi le présent rapport, afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés, et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté, notamment, à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les derniers comptes annuels, établis au 30 septembre 2019, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître :

L'actif de la société présente les caractéristiques suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont principalement constituées d'installations techniques, matériels et outillages et agencements divers. Nous n'avons pas d'observation quant à la nature des immobilisations par rapport à l'activité de la société.
- Le niveau des créances clients restant à régler à ce jour est normal et le risque est limité quant à l'impact éventuel sur les capitaux propres.
- La trésorerie est positive et permet le remboursement des emprunts bancaires.

Le passif de la société est constitué ainsi :

- Les capitaux propres sont négatifs à hauteur de - 574 183 € pour un capital de 1 000 €. Ils se composent principalement du report à nouveau débiteur de 575 841 €, lié aux résultats déficitaires des derniers exercices.
- Le niveau des dettes d'exploitation est normal au regard de l'activité de la société.

- Le compte courant de la société mère « GUERIN INVESTISSEMENT » dans les comptes de la société s'élève à 1 060 985 € au 30 septembre 2019.

Le compte de résultat est constitué ainsi :

- Un chiffre d'affaire de 1 957 982 €, contre 1 721 287 € au 30 septembre 2018.
- Un résultat d'exploitation de 17 543 €, contre - 124 800 € au 30 septembre 2018.
- Un résultat courant avant impôts de 3 591 €, contre - 135 100 € au 30 septembre 2018.
- Après prise en compte du résultat exceptionnel, l'exercice se clôture par un résultat bénéficiaire de 188 €, contre - 134 900 € au 30 septembre 2018.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur le plan juridique.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres, déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels, est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'a été porté à notre connaissance.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part l'observation suivante :

- Les derniers comptes annuels, clos au 30 septembre 2019, font apparaître des capitaux propres négatifs à hauteur de - 574 183 €. La valeur des capitaux propres est liée au report à nouveau débiteur de 575 841 €, lié aux résultats déficitaires des derniers exercices.

En raison de ces observations, nous ne sommes pas en mesure d'attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Laval, le 19 décembre 2019

ALTONEO AUDIT
Commissaire aux comptes
et Commissaire à la transformation



Romain MASSICOT
Associé